



Lettre ouverte du 3 juillet 2014

Qui protégera le loup en France, si notre Ministre de l'écologie ne le fait pas ?

Lettre ouverte à Madame Ségolène Royal,
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Madame la Ministre,

Vous venez de signer deux arrêtés très défavorables à la protection du loup : le premier élève à 36 le nombre de loups pouvant être abattus pour la période 2014-2015, et le deuxième facilite les tirs dans des départements où l'espèce est encore à peine présente. De plus, vous promettez d'autoriser bientôt la chasse aux loups.

La protection de la nature fait-elle encore partie des objectifs de votre ministère ?

L'avenir de nos loups n'est pas encore assuré. Vous savez que la France doit protéger le loup, à la fois pour assurer le patrimoine naturel des générations futures, pour la bonne santé de nos écosystèmes, et réglementairement par la convention de Berne et la Directive Habitats.

Encourageons l'élevage, mais sans sacrifier l'écologie

Abattre des loups ne solutionne en rien les difficultés de l'élevage. Quid de l'accompagnement des éleveurs pour les inciter réellement à des pratiques adaptées ? Quid de la dégradation écologique due à des troupeaux ovins beaucoup trop grands jusque dans le cœur des parcs nationaux ? Quid d'une vraie lutte contre le braconnage ? Et quid d'un tourisme nature basé sur le loup, qui assurerait un vrai avenir pour nos montagnes ?

Madame la Ministre, les Français sont en attente de protection du loup

75% des français sont opposés à l'abattage de loups*. La consultation publique relative à vos deux arrêtés a montré une opposition massive à ces textes. Protéger le loup, c'est protéger le patrimoine naturel de tous les Français. Vous ne pouvez pas ne tenir compte que d'une catégorie de la population. Les associations de CAP Loup demandent à vous rencontrer pour faire entendre ce que la grande majorité des Français attend pour la protection du loup. Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à notre très haute considération.

Contacts presse :

Pierre Athanaze - ASPAS - Tél. 06 08 18 54 55

Pierre Rigaux - SFPEM - Tél. 06 84 49 58 10

Jean-François Darmstaedter - FERUS - Tél. 06 30 20 59 64

**sondaae IFOP septembre 2013 pour l'ASPAS et One Voice*